



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E12503

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1978
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/01/2002
60 000

Raison sociale : ROMAIN SARL

21 BEAUSOLEIL
ST MAURICE DU DESERT
61600 LES MONTS D'ANDAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2000B1185

Téléphone : 02 33 37 36 67

Fax :

Portable :

Site Internet : www.romain-couverture.fr

E-mail : romain.couverture@wanadoo.fr

Siret : 313 670 473 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 61 14980-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10769381904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10769381904

Responsabilité légale :

ROMAIN GILLES GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2022

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	04/06/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/06/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	21/01/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	04/06/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.